

Synthèse – version longue - du rapport d'étude - décembre 2021

« Restrictions imposées aux familles et 'confiscation' des morts. Quels risques pour des relations confiantes entre professionnels du funéraire et proches, au temps du COVID et après ? »

Responsable scientifique : Catherine Le Grand-Séville, socio-anthropologue, pour *Questionner Autrement le Soin*.

« S'il était toujours possible de faire la queue au supermarché, enterrer ses proches ne l'était pas ; le deuil n'entraîne pas dans le registre des activités essentielles autorisées par l'État »

Catherine Haas, anthropologue ¹

Cette enquête socio-anthropologique participative auprès de familles et autres proches concernés par le décès d'un proche confirmé ou supposé COVID en 2020-2021, a aussi été menée avec des professionnels du funéraire et des chambres mortuaires².

Si l'objectif premier était de dégager les conséquences d'un accompagnement des défunts excluant les proches, afin de proposer analyse sociétale et recommandations, l'expérience de la crise sanitaire par les acteurs de terrain que sont les professionnels du funéraire et les réponses qu'ils ont tenté d'apporter pour y faire face, nous ont semblé du plus grand intérêt. Ceci, alors que les pouvoirs publics communiquaient très peu sur le travail des pompes funèbres, et préféraient rendre compte des décès sous une forme comptable, ou schématisée par des courbes et des vagues, au plus loin du terrain.

Précisons que les données recueillies lors des 48 entretiens menés de visu ou par téléphone (28 familles et 20 professionnels) déjà très denses, ont encore été enrichies des apports de la recherche en éthique et en sciences sociales que nous avons pu mutualiser dans le cadre de l'Observatoire Covid-19 Éthique et Société, regroupant des chercheurs, des professionnels et des associations (notamment *Questionner Autrement le Soin* qui porte cette étude, mais aussi les collectifs « *Tenir ta main* », « *Vital* », « *EHPAD-familles-42* », et « *Victimes-du-Covid-19* ». Ils représentent à eux tous, plusieurs dizaines de milliers de familles. Plusieurs d'entre elles ont accepté de participer à notre enquête, qu'elles en soient remerciées).

Les lanceurs d'alerte

Alors que nous venions de clore fin 2019, une étude sur les vêtements mortuaires, plusieurs opérateurs funéraires ou agents de chambres mortuaires, qui avaient participé à ce travail d'enquête, nous ont contactée dès le mois de mars 2020 pour

¹ « Observations sur la fin de la mort par temps de pandémie », Par Catherine Haas, AOC - mercredi 9 septembre 2020.

² Ce travail a été soutenu financièrement par la Fondation des Services Funéraires de la Ville de Paris (FSFVP) sous égide de la Fondation de France, Harmonie Mutuelle Alsace, et InMemori. Il n'aurait pu être mené à bien sans leur générosité. Nous les en remercions sincèrement.

nous alerter avec lucidité sur les risques psychosociaux encourus devant l'impossibilité de vêtir les morts, de voir le corps, de célébrer les obsèques. Véritables lanceurs d'alerte, ils pressentaient les ravages qu'entraîneraient ces manquements relationnels, rituels et symboliques, alors que certain.e.s de nos collègues chercheur.e.s affirmaient tout au long de l'année 2020 qu'il était trop tôt pour considérer que cette nouvelle gestion de la mort serait délétère.

Il ressort aujourd'hui que la crise sanitaire, économique et sociale que traverse le pays depuis deux ans est d'une grande violence. Cette violence supplémentaire faite aux morts et aux vivants se décèle aisément des témoignages de familles que nous avons collectés, comme elle est soulignée par les éléments d'analyse dont nous disposons dorénavant, (notamment la note OPECST de juillet 2020 intitulée « Crise du funéraire en situation de Covid-19 : mort collective et rituels funéraires bouleversés ») et alors que l'entrée dans une cinquième vague a déjà eu lieu.

“La ritualisation de la mort, l'aide aux malades, la présence absolument déterminante de la famille auprès des malades, tout ça c'est ce qui fait que nous faisons, dignement, société”.

Cynthia Fleury, philosophe et psychanalyste ³

Ce qui fait violence

Quand nos vies sont d'ordinaire frappées par la maladie grave et la mort, elles ne mobilisent pas que des lois ou des circulaires, elles s'inscrivent dans des rapports culturels polydimensionnels, anthropologiques, existentiels, environnementaux, politiques. Elles sont instituées sur un fond symbolique et un fond imaginaire qui ne se résument pas à une rationalité, qu'elle soit scientifique, économique ou autre.

Les conséquences regrettables d'une gestion sanitaire de la pandémie selon une logique éliminationniste - pour reprendre l'expression du psychiatre et psychanalyste Mathieu Bellahsen - celle qui abrase et le sens et le sensoriel, nous sont maintenant bien connues ⁴. De très nombreux témoignages comme celui que nous avons recueilli fin septembre 21 auprès d'une femme de 77 ans, soit 17 mois après le décès de son époux, attestent de la violence des conditions de fin de vie et de la pertinence à utiliser le terme de « confiscation » pour caractériser les interdits, les privations de relation autour de la mort en temps de COVID :

« Mon mari âgé de 80 ans est décédé à l'hôpital de V. [dans la région Grand-Est] le 4 avril 2020. Les derniers jours, il semblerait qu'il ait été conscient, d'après les dires du personnel soignant. Je l'ai vu en visio quelques secondes, les deux derniers jours avant son départ. Comme il souffrait de surdité sévère, le téléphone était un outil exclu. Je n'avais de nouvelles que par le personnel soignant. Je sentais que je les ennuyais et dérangeais à les appeler deux fois par jour.

Pour me satisfaire, des mensonges m'étaient affirmés : il regarde la télévision, alors qu'il ne

³ Cf. Site InMemori, « Faire son deuil par temps de Covid : une double épreuve », <https://fr.inmemori.com/deuil/faire-son-deuil-pendant-covid/>

⁴ Nous pensons notamment aux interviews données par Marie-Frédérique Bacqué, spécialiste du deuil, dans plusieurs publications destinées aux professionnels du funéraire : *Crémation Magazine*, *Résonance*, et aux autres tribunes alertant sur les ravages psychiques et sociaux d'un deuil empêché.

regardait jamais la télé la journée ; sans piles pour ses appareils auditifs et sans lunettes, ça ne pouvait être la vérité... Quant aux visites, on était à l'époque au début de l'épidémie, elles étaient strictement interdites... Je lui ai fait passer ses lunettes, des piles pour ses appareils auditifs, un livre et un petit mot doux par les ambulanciers de mon domicile ; il n'a jamais rien reçu. Une soignante a indiqué à ma fille que tout était parti à la poubelle... J'ai eu un message sur le répondeur vers minuit ; me demandant de rappeler l'hôpital. Après quelques échanges, j'ai enfin eu l'infirmière du service. Elle m'a dit : « j'ai une bien triste nouvelle à vous annoncer ; Monsieur J. est décédé à 23h 54 . il n'a pas souffert. Il était agité vers 23 h et un calmant lui a été administré ». Je lui ai demandé si elle pouvait prendre une photo et me la transmettre, mais m'a répondu qu'elle n'avait pas d'appareil photo. Je n'ai pas insisté. Elle semblait pressée ; car avec le médecin, sa mise en « housse » était en cours.

Il a été désinfecté et housé comme de la viande !!! Avec les professionnels de la chambre mortuaire, je n'ai eu aucun contact.

L'employé des pompes funèbres s'est proposé, comme il habite V. d'aller chercher ses affaires à l'hôpital ; ce que j'ai accepté. Lorsque j'ai récupéré ses vêtements, je me suis aperçue que tous ses habits étaient restitués. Et la question qui m'a taraudée : « comment est-il vêtu ? »

J'ai posé la question à l'hôpital, sans réponse, et à une infirmière, amie de ma fille; et là, j'ai su qu'il était nu dans sa housse.

Cela ne m'a que peu heurtée car j'ai raisonné en me disant « nous naissons nus, donc pas gênant de mourir nus ». Par contre la désinfection de son corps m'a davantage choquée, même si je ne l'ai pas vécue. Je me suis également dit qu'il allait avoir froid dans sa housse plastique...

L'entreprise de pompes funèbres, que j'ai appelée le dimanche matin, a été très humaine. J'ai eu rendez-vous en fin de matinée, le dimanche matin. J'ai choisi le cercueil, le linceul. Le responsable m'a expliqué que, compte tenu du protocole en vigueur, il était tenu de ramener mon mari dans le cercueil scellé, et que, de toute façon, il était déjà probablement dans une housse.

Il était donc impossible de le revoir une dernière fois. Le responsable m'a fait signer le devis et m'a précisé qu'il m'offrirait la majoration du tarif de dimanche pour le transport de corps, sans me demander de versement d'acomptes.

Ensuite, il m'a tenue informée de son arrivée à la chambre mortuaire des pompes funèbres, comme il me l'avait promis. J'y suis allée et j'ai vu un cercueil ; je me suis recueillie, mais la première question que je me suis posée est : 'est-ce bien lui qui est dans cette boîte ?', je n'avais aucune preuve tangible. Je devais faire 'confiance'. Le lendemain, j'ai amené des bougies et une photo de mon mari afin de concrétiser son décès. Pour fixer cet événement, j'ai pris des photos du cercueil, sous tous les angles ou presque.

Du dimanche au mercredi, jour des obsèques, je l'ai veillé seule. Je ne restais qu'en moyenne une heure. Comme j'étais contaminée et en raison du confinement en place, personne ne pouvait venir me soutenir et m'épauler dans tout ce moment de tristesse et de désarroi, ni dans les démarches urgentes...

Même ma fille n'a pu venir m'aider et je n'aurais pas voulu la contaminer, ni elle, ni sa famille.

À ses obsèques, nous étions quatre (ma fille, son conjoint, un cousin et moi-même. Les employés des pompes funèbres étaient cinq). Les cérémonies religieuses étaient interdites. Mais à vrai dire, cela ne m'a pas gêné car mon mari ne souhaitait pas de cérémonie à l'église. Il m'avait laissé le choix. Les circonstances ont fait que son souhait a été exaucé.

La cérémonie a eu lieu directement au cimetière par un temps magnifique. Le maître de

cérémonie des pompes funèbres a honoré dignement mon mari avec des lectures et un profond recueillement.

Ma fille et moi lui avons lu deux textes chacune (un poème et un texte personnel). Nous avons pu sans problème toucher le cercueil. Par contre, les embrassades étaient exclues pour des raisons de contamination, et il n'y a pas eu de collation.

Le responsable des pompes funèbres m'a proposé la retransmission des obsèques via une visio, vu qu'aucun de mes frères et sœurs n'ont pu se déplacer (confinement oblige). Peu ont réussi à se connecter, mais j'ai apprécié l'intention...

Nous n'avons pas pu nous embrasser, le masque était de rigueur, même s'il était encore impossible d'en acheter en pharmacie. Mon mari voulait des roses rouges naturelles, mais impossible de trouver des fleurs. Tous les fleuristes étaient fermés (commerces non essentiels) durant le premier confinement.

Sur son cercueil, lorsqu'il a été inhumé, il n'a eu que des primevères (coucous), que ma fille avait cueillis sur la route en venant.

Le lendemain, jeudi, elle est revenue avec son compagnon et mes trois petites filles, pour lui déposer des roses rouges qu'elle avait réussi à dénicher, mais aussi pour que les gamines se rendent compte que leur papy était parti et qu'elles ne le reverraient plus jamais.

Ils m'ont rendu visite, mais je ne me suis pas approchée. Ils étaient dehors et moi à l'intérieur. Nous avons conversé à travers la fenêtre ouverte. Mais pas de bisous. Il y avait trop de risques que je les contamine...

Comme seul soutien à part ma fille, j'ai eu régulièrement des appels téléphoniques d'un ami et de son épouse pour me soutenir avant, pendant et après le décès.

J'aurais tant aimé pouvoir le revoir encore une fois en vie, lui parler, le toucher, l'embrasser, le rassurer, le stimuler...J'aurais voulu être présente lors de son dernier souffle, l'aider, le calmer, l'accompagner... J'aurais aimé le revoir avant la mise en « housse », au moins son visage. Toute cette période m'a privée de tout cela.

Il m'arrive encore aujourd'hui de m'interroger : pourquoi l'a-t-on laissé mourir dans un si grand désarroi ? Si le personnel soignant a fait ce qu'il pouvait en acceptant de respecter les consignes édictées, c'était sans aucune considération pour les familles, ni les malades. Quelle cruauté de le laisser partir ainsi, dans la solitude et l'isolement le plus complet, sans humanité... »

On peut constater dans cet extrait – qui se rapproche de plusieurs témoignages colligés - que l'état d'urgence sanitaire décrété en mars 2020 lié au COVID-19, et les mesures prises à l'hôpital ou en EHPAD ⁵ ont entraîné des ruptures plus douloureuses, des regrets plus vifs, une colère plus forte, que dans l'expérience vécue ensuite avec les pompes funèbres, pour les obsèques⁶.

⁵ Les quelques récits de proches de résidents décédés en EHPAD, que nous avons recueillis, sont si douloureux, que nous avons, avec QuAS, décidé d'entreprendre une nouvelle étude qualitative intitulée : « La mort dans les EHPAD au temps du COVID. Quels constats, quels regrets, quelles pistes de changement et d'amélioration ? ». Cette enquête sera menée auprès de professionnels, de résidents et des familles.

⁶ Notre collègue anthropologue Martin Julier-Costes faisait le même constat dans un article de *Mediapart* en avril 2021 : L'impossibilité de célébrer dignement les funérailles a été beaucoup relayée, mais dans les entretiens «les personnes sont plus nuancées et moins virulentes» que sur les conditions de fin de vie, qui ont beaucoup choqué. «Sur l'accompagnement du défunt, c'était dur, difficile, mais pas forcément considéré comme une atteinte aux libertés ou au droit. Il y a eu de l'autodiscipline et de la compréhension, même si c'était très violent. On a vu aussi des familles qui ne

On retrouve dans le témoignage de cette femme meurtrie, ce que plusieurs tribunes parues dans la presse française dès les débuts du premier confinement ont contribué à rendre public alors que l'État ne communiquait nullement sur les situations d'escamotage rapide des corps en EHPAD ou à l'hôpital. Au défunt placé dans une (ou deux) housse(s), sans possibilité de le saluer une dernière fois, s'ajoutaient la mise en bière immédiate, sans proches ou si peu, et l'absence de fleurs ou de couronnes (il n'y en avait plus, les commerces étaient fermés) pour parachever ce tableau désolant. Notons que ce dénuement, ce que plusieurs de nos témoins ont qualifié d'"inhumanité", ne fait toujours pas à ce jour l'objet d'excuses publiques.

Être privé de funérailles et ne pouvoir s'en consoler

Parmi les familles qui ont été privées de funérailles et du droit d'honorer leurs morts que nous avons rencontrées, certaines, notamment trois d'entre elles, ont été confrontées à l'impossibilité du rapatriement de leur parent victime du Covid19, vers le Maghreb et l'Afrique sub-saharienne, pour des raisons de fermeture des frontières ou des questions de contagion émanant de la dépouille qui rendait impraticable le transfert du corps. Ces situations infiniment douloureuses eu égard aux rituels précis chez les musulmans, sans lesquels le deuil est perturbé, voire empêché, ont ému les professionnels du funéraire qui, dans plusieurs régions de France, nous ont aussi alertée sur les difficultés rencontrées par ces familles. Et lorsqu'à la différence du Maroc, la Tunisie, la Turquie et l'Algérie ont à nouveau autorisé ces transferts, c'était sans accompagnateurs afin d'éviter les flux et donc la propagation du virus sur leur sol.

Cet homme témoigne en région parisienne du déchirement éprouvé devant les conditions qui ont entouré le décès de sa mère, alors qu'habituellement l'enterrement doit se faire le plus rapidement possible après le décès, et qu'une assemblée nombreuse doit assister à la cérémonie à la mosquée :

« Elle est partie seule vers la Kabylie, alors que nous n'avons jamais été séparés d'elle, mes huit frères et sœurs et moi. On a pas pu la voir à l'hôpital, on a pas pu faire la toilette, on a pas fait les prières à la mosquée, on a pas pu l'accompagner pour ce dernier voyage vers son village. On peut pas se consoler. Et son corps était resté plusieurs semaines au dépositoire. On peut pas se consoler... »

Les témoignages des proches permettent de confirmer les effets corrupteurs sur nos concitoyens d'une politique sanitaire impérative, et d'approches uniquement hygiénistes et microbiologiques⁷ tant au plan national, qu'international. Que ces

voulaient pas venir aux enterrements, parce qu'elles avaient peur du virus, et on peut l'entendre aussi.» 16 avril 2021, « 100 000 morts en France: sans fleurs ni commémoration » par Mathilde Goanec.

⁷ Science des micro-organismes et des structures biologiques de très petite taille, la microbiologie ne saurait rendre compte avec justesse de la complexité des peurs et relations inter-humaines en temps de pandémie. Dans nombre de tribunes ou revues de sciences humaines, des chercheurs ont considéré que les épidémiologistes devaient se détourner de la bactériologie réductionniste, pour adopter un mode de pensée privilégiant la complexité écologique et sociale de l'épidémie. De même les visualisations statistiques ont été accusées de ramener nécessairement des sujets complexes à

attitudes restrictives relèvent des établissements de soin (le plus souvent) ou du milieu funéraire (parfois), elles font souffrir et/ou nourrissent regrets et colères.

Plusieurs collectifs avec lesquels nous avons travaillé pour cette étude, ont été créés pour faire connaître et reconnaître ces violences : c'est notamment le cas de Tenir Ta Main⁸, qui rapporte ainsi que :

« depuis le début de la pandémie, nous avons assisté à de graves dérives éthiques. Des milliers de personnes meurent dans la solitude la plus totale, leurs proches étant retenus aux portes des services. Nos personnes âgées partent dans l'abandon et la solitude. Privés d'adieux, les proches sont traumatisés à vie par la culpabilité et les regrets... Des patients sont maintenus dans un isolement total, sans que le moindre contact avec leurs proches ne soit possible ; des mourants partent seuls, sans personne pour les accompagner dans les derniers moments de leur vie ; leurs familles vivent des souffrances et des traumatismes indicibles qui laisseront des traces durables ; des personnes âgées se laissent mourir de chagrin et de solitude, du fait de la rupture brutale des liens affectifs qui leur est imposée ; les rites funéraires ne sont pas respectés et les défunts sont traités d'une manière qui déshonore notre société ».

Les fondateurs du collectif *Tenir Ta Main* remarquent, au delà de ce constat très négatif, ce que d'autres proches formulaient à leur manière en témoignant auprès de nous, toujours avec tristesse et amertume. En fait, *« prises au nom de principes humanistes, les 'précautions sanitaires' ont en réalité généré une grande inhumanité, en fragilisant les vivants et en blessant la vie. »* Les opérateurs et autres agents de pompes funèbres que nous avons écoutés n'ont pas toujours paru prendre complètement la mesure de cette détresse. Tant ils semblent s'arrêter au fait que la majorité des familles, dans leur clientèle, ait accepté et compris les restrictions et interdictions imposées aux funérailles. Pour avoir écouté certaines d'entre elles, nous savons qu'il n'en est rien :

« Mais on sait faire la différence entre un EHPAD qui a toujours maintenu sa porte fermée, et des pompes funèbres accueillantes qui ont fait au mieux ».

Nous croyons surtout que les obsèques - quand elles ont pu avoir lieu, avec un accueil et un accompagnement de qualité - ont été profondément réconfortantes pour des proches réellement traumatisés par la violence des séparations que l'hôpital ou l'EHPAD les avaient obligé à vivre.

Nous reprendrons pour nous faire mieux comprendre, l'exemple du récit de Stéphanie Bataille paru en juin 2021. Le contraste est saisissant entre l'hôpital qui a été si maltraitant lors du décès de son père à la Pitié-Salpêtrière en janvier 2021, et la dimension chaleureuse des obsèques de celui-ci, l'importance de la convivialité et du partage collectif qui a pu s'y déployer :

« Je suis rassurée de savoir que tu n'étais pas seul à ton arrivée. Tu as été accueilli par Yolande, et par Aude, la patronne de la marbrerie ; cette dernière nous avait préparé un thé chaud. Nous avons traversé tous ensemble le cimetière. Aude t'avait veillé, elle avait allumé

des catégories uniques, simplifiant aussi, de manière connexe, les interactions symboliques et sociales qui ont été négligées par les pouvoirs publics.

⁸ Cf. <https://www.tenirtamain.fr>

un cerge et l'avait disposé dans une cage en verre à l'abri du vent. Elle avait également apporté une petite sono afin que la musique te berce... À la nuit tombée, nous faisons des prières et recouvrons ton cercueil de fleurs... À la sortie du cimetière, mes oncles et Stanislas dressent, comme tu l'aurais fait et aimé, un buffet : nappe blanche, verrerie, bon vin, morceaux de comté, charcuterie et miches de pain. Nous convions Aude et le fossoyeur. Nous échangeons sur la spiritualité. Elle nous remet à chacun une attestation de déplacement dérogatoire, car c'est le premier jour du couvre-feu de 18 heures. Nous nous absentons ; c'est si cruel, encore une séparation. »⁹

Ainsi, dans les entreprises funéraires (ou les services de soins – il y en a eu) qui se sont montrés attentifs à accueillir les familles, à reconforter les proches, à leur présenter des excuses sincères pour les mesures de mise à distance, et à assouplir les protocoles à chaque fois qu'ils le pouvaient ou en assumaient la responsabilité, la maintien de la confiance et la reconnaissance sont là. Les familles sont unanimes à réagir ainsi : « *C'est difficile, mais nous comprenons* ». Les opérateurs et conseillers funéraires, (à la différence des agents de chambres mortuaires) même meurtris par les empêchements, les restrictions qu'ils ont eu à faire appliquer, disent avoir moins souffert que d'autres professionnels en raison d'une confiance maintenue dans les valeurs humaines de leur travail. Indéniablement, ils s'inscrivent alors dans une logique de *care* se souciant de relations soignées dans un contexte social bouleversé.

« C'est vrai qu'on a accompagné des familles qui ont déposé leur parent à l'hôpital et ne l'ont jamais revu. On a quitté quelqu'un au pied de l'hôpital et on récupère une urne, c'est vrai que c'est très dur pour certaines familles et il faudra beaucoup de temps pour apaiser leur douleur. On a essayé de le faire. Même en comité restreint, on se devait d'accompagner nos familles même si nous n'avons pas pu faire comme nous le faisons habituellement. Les obsèques avaient lieu dans l'intimité familiale, même pire que l'intimité familiale, puisqu'il y a un moment où ce n'était pas plus que 10 personnes ». Gérant d'une entreprise de pompes funèbres dans la région Grand-Est

Une confiance qui maintient ou engendre du lien

Pour les familles rencontrées, la confiance dans les pompes funèbres est maintenue dans tous les cas où celles-ci ont su résister, semble-t-il, au tout sanitaire et sécuritaire. Au terme de cette enquête, nous partageons l'avis de la philosophe Michela Marzano ¹⁰ pour qui, la confiance comme point d'appui du lien social, ne peut se développer que dans un monde intelligible et dans un réseau de significations fondatrices. C'est donc grâce à la permanence d'une attention portée à la fois à la relation et au déroulement à peu près conforme des séquences rituelles des obsèques, que la majorité des professionnels des pompes funèbres a conservé la confiance de la clientèle en cette période de pandémie. L'épisode désastreux du hangar de Rungis n'a jamais été évoqué par les proches que nous avons interrogés.

⁹ *Mon histoire, c'est votre histoire. Covid-19 les adieux interdits*, Préface de Cynthia Fleury, ed. de L'Observatoire, 2021, pp. 104 et 105.

¹⁰ Cf. Michela Marzano, « Qu'est-ce que la confiance ? », *Études* 2010/1 (Tome 412), pages 53 à 63.

Ils ont, au contraire, et pour la plupart d'entre eux, mentionné la décence financière des pompes funèbres, à l'instar de la femme dont nous rapportons le témoignage au début de cette synthèse :

« L'entreprise de pompes funèbres, que j'ai appelée le dimanche matin, a été très humaine... Le responsable m'a fait signer le devis et m'a précisé qu'il m'offrirait la majoration du tarif de dimanche pour le transport de corps, sans me demander de versement d'acomptes ».

D'autres diront *« Financièrement aussi, ils ont été très corrects. Je ne crois pas qu'ils se sont enrichis ».*

Des petites différences aux grands écarts. Un tableau à nuancer

Cependant, après analyse des résultats, il apparaît que les attitudes, les réactions, les capacités de création ne sont pas identiques chez tous les professionnels du funéraire. Des postures les plus rigides à l'inventivité la plus grande, nous avons recueilli des témoignages des agents funéraires eux-mêmes (corroborés par les récits des familles), qui déploient l'étendue de cette diversité et nous obligent à nuancer un tableau par trop idéalisé.

Des écarts apparaissent dans les préoccupations (entre se protéger avant tout, ou accueillir et accompagner le mieux possible). Les dispositions individuelles, les engagements humains pré-existant à la pandémie, ont sans doute été révélés et accentués par la crise sanitaire. De même la peur de la contagion qui a pu gagner les équipes et plus encore, leurs responsables, a conduit à des positions de repli, de fermeture :

« J'étais, et je suis encore pour un confinement sévère, avec la fermeture de tout ce qui peut l'être, quand le virus circule. C'est la seule solution pour protéger à la fois la santé de nos personnels et l'avenir de nos entreprises. Et à chaque fois, car on est n'est pas sorti de cette crise, une réouverture en sécurité. Ça veut dire l'aération régulée par capteurs de CO2 dans les églises, au funérarium, et même des purificateurs d'air à filtres HEPA. La distanciation doit restée obligatoire dans tous les lieux, c'est comme cela que nous protégerons notre clientèle et nous protégerons nous-même.

Vous me demandez si les familles supportent ça. Je dirai malheureusement de moins en moins. Et le vaccin n'a rien arrangé. Il y a du relâchement, chez mes gars aussi. Deux sont partis quand j'ai mis en place les tests salivaires obligatoires...La population doit comprendre que les obsèques, ce ne sera plus comme avant. C'est dur, mais c'est comme ça ».
Directeur de régie de pompes funèbres. Région Grand-Est.

« Cet avis du Conseil d'État début 2021 levant les mesures de précaution qui nous protégeaient est scandaleux, comme le rapport de La Défenseure des droits d'octobre 21, nous ne sommes pas soutenus, mais plutôt attaqués de toutes parts ». Conseiller funéraire, Hauts-de-France.

« Ce virus au tout début, c'était comme la lèpre, il fallait respecter ce que les décrets pouvaient nous dire. On n'en menait pas large au premier confinement. Si le Covid était hyper contagieux, il fallait fermer beaucoup de portes. Après, beaucoup de choses étaient discutables. Les crématoriums étaient fermés. Je pense que c'était discutable. Certains ne se sont pas cassés la tête. Ils n'ont pas cherché à comprendre alors que je pense qu'un

minimum de personnes, comme dans les églises qui sont restées ouvertes, c'était possible. » Gérant d'une entreprise de pompes funèbres dans la région Grand-Est

Entre confiance et défiance, l'équilibre est fragile :

Comme le remarquait notre collègue sociologue suisse, Aurélie Masciulli Jung, dans certaines situations: « les proches ont ressenti que le règlement a certes été respecté, mais qu'il l'a été au détriment de la relation »¹¹. C'est là que la confiance risque d'être affectée. Le risque est aussi de croire que les compétences hygiénistes sont des compétences éthiques. Un opérateur parisien le formulera ainsi : « *Ériger la désinfection des bâtiments ou des véhicules, en valeurs morales et professionnelles, c'était oublier que c'est un impératif basique et pas un idéal de pratique !* »

Les professionnels que nous avons interrogés étaient le plus souvent tout à fait conscients que l'hygiénisme abrasif, que la seule perspective techniciste du contrôle, « *c'est inhumain !* ».

« *Il faut beaucoup de dévouement et d'honnêteté pour gagner la confiance des familles dans une petite ville comme la nôtre, mais il suffit de peu pour la perdre. Appliquer bêtement la réglementation dans un esprit de fermeture, c'était le plus grand risque* ». Entreprise funéraire indépendante du Grand-Est.

Une femme, chargée de la réception des familles dans les Hauts-de-France formule ainsi la nécessité de se montrer « *souple , compréhensif, et arrangeant* »:

« *Le funéraire a pu maintenir la confiance des gens, pour ce qu'il a permis, pas pour ce qu'il a interdit. Nous ne sommes pas officiers de police, on fait ce métier difficile qui consiste à accompagner les proches dans la séparation d'avec leur défunt, c'est pas pour tout leur interdire, car ça c'est de la violence supplémentaire à celle de la séparation. Moi, je leur disais : 'on va voir ensemble tout ce qu'il est possible de faire'. Même si j'étais malheureuse, comme mes collègues, d'être empêchée par les consignes réglementaires, j'ai été très touchée par les nombreux mercis reçus depuis un an et demi* ».

Des transgressions dictées par l'empathie

Très préoccupés au début de la pandémie par le manque d'EPI, le souci majeur pour les responsables d'entreprises ou d'équipes semble avoir été de ne pas exposer le personnel au risque de contamination¹². Mais pour soi-même, et en responsabilité, disent-ils, certains ont accepté d'ouvrir une housse pour montrer un visage, et même d'habiller le défunt, notamment quand ils avaient eux-mêmes déjà été atteints par le Covid et « *que les médecins affirmaient qu'on était immunisés* ». Ce sont aussi

¹¹ Aurélie Masciulli Jung, «Les rituels de deuil bouleversés par le Covid», REISO, *Revue d'information sociale*, mis en ligne le 10 décembre 2020, <https://www.reiso.org/document/6740>

¹² Ce principe de précaution est lui aussi à nuancer. Ainsi une conseillère funéraire nous rapporte qu'elle a accepté un arrêt par son médecin, contre l'avis de sa direction : « *Mon arrêt date du 19 mars 2020. À ce moment-là j'étais à mon deuxième mois de grossesse. Niveau protection Covid, c'était très minimal, je suis allée voir ma direction pour savoir si le télé travail était toujours une option inenvisageable. Ils m'ont dit que non et j'ai dit alors que j'étais enceinte et que le haut conseil autorisait les femmes enceintes à se mettre en arrêt* ».

d'autres « *petites* » transgressions (au sens étymologique de prendre une autre voie) qui sont rapportées quand les pompes funèbres acceptaient de modifier l'itinéraire du convoi et de marquer un arrêt devant l'église, la maison du défunt, ou celle des enfants qui, malades et contagieux, ne pouvaient pas faire partie des quelques proches présents aux obsèques. Ce bricolage éthique au cœur de la contrainte ¹³, fait écho à d'autres formes du *souci de l'autre* dont ont fait preuve les professionnels engagés, comme cette responsable d'agence :

« Voici les initiatives mises en place au sein de mon entreprise. Le 24 décembre 2020, je me suis rendue chez des endeuillés en leur offrant une bougie en mémoire de l'être cher disparu. J'ai été accueillie les bras ouverts et les personnes rencontrées ont été très sensibles à ma démarche. Nous avons mis à disposition des familles un flyer avec différents ouvrages parlant du deuil. On a aussi mis en place des groupes de paroles deuil avec l'aide d'une thérapeute. J'ai contacté différents professionnels de ma région ayant des techniques de soins pouvant accompagner les endeuillés (acupuncture, EMDR, hypnose, massage...). J'ai mis cette liste de professionnels à la disposition des familles.

Comme je le disais, il existe une certaine souffrance chez les professionnels du funéraire par l'absence de reconnaissance de notre métier dans la gestion de cette pandémie. Pourtant, nous sommes un intermédiaire indispensable entre les soignants et les aidants après les obsèques. C'est pourquoi, je suis convaincue que ce métier doit évoluer et être utilisé comme relais important pour accompagner au mieux les familles y compris après la cérémonie des obsèques ».

Ce témoignage qui invite à une reconsidération de la place du funéraire dans la chaîne solidaire autour de la mort, rapporte aussi la souffrance liée à l'absence de reconnaissance des métiers du funéraire. Pudiquement, d'autres témoins professionnels ont aussi pointé l'extrême fatigue liée à une augmentation considérable de l'activité (surtout dans le Grand-Est et en région parisienne), mais aussi les collègues contaminés par le SARS-CoV-2, et pour certains décédés.

Quand ceux dont la mort est le métier meurent aussi

Ce dernier bilan, même provisoire reste à établir (nous n'en avons pas trouvé trace) et ces victimes pourraient légitimement, de notre point de vue, faire l'objet d'un hommage national. Mais la profession le souhaite-t-elle ? Communique-t-elle fréquemment sur la mort de ses propres agents ? Notons que c'est par un informateur extérieur au milieu funéraire que nous avons eu connaissance du décès d'un jeune responsable d'agence à l'âge de 38 ans, début avril 2020 :

« C'était un copain de collègue et on est toujours restés proches. Son père était croquemort et lui il a terminé croquemort. Il est parti de la région parisienne il y a sept ans et il a bossé dans une société de pompes funèbres où il a fait un peu tous les postes, porteur, conseiller et son dernier poste c'était chef de sa petite structure où il gérait aussi bien les employés que les commandes et effectivement il était chef quand il y a eu cette pandémie.

¹³ Pour reprendre ici, en clin d'œil, le titre de cet article paru avant la pandémie : « Au cœur de la contrainte : quand l'éthique se fait bricolage », Claire Lobet-Maris, Nathalie Grandjean, Nathan De Vos, Florence Thiry, Pierre Pagacz, Sami Pieczynski, *Revue française d'éthique appliquée*, 2019/1 (N° 7), pages 72 à 88.

Il s'était marié il y a un an, et venait juste d'avoir les papiers d'adoption de la fille de sa compagne. Et on s'est beaucoup téléphoné pendant le premier mois de la pandémie, il parlait beaucoup de sa fatigue, il était très fatigué, il m'envoyait des photos des palettes de cercueils. Il me disait qu'il avait du mal à avoir le nombre de cercueils qu'il fallait parce qu'il était en flux tendu, ça le stressait et un autre stress pour lui c'était qu'il n'était pas du tout protégé. Pas d'accès aux masques et au gel alors qu'ils étaient confrontés à des cadavres susceptibles d'être porteurs du Covid. C'était une grande source de stress. C'était un grand gaillard, deux fois champion de France de 110 mètres haies, athlétique.

Alors qu'il était au travail, il a fait un infarctus, une ambulance l'a amené aux urgences mais tous les lits de réanimation étaient pris par les gens du Covid alors ils ont essayé de le transférer en hélicoptère dans un autre établissement mais l'hélicoptère est arrivé trop tard. C'est un peu terrible de mourir comme ça et la suite est un peu compliquée je trouve...

En général quand quelqu'un décède, on est invité à se réunir pour l'enterrement. Et là, il n'y a aucun moyen de se réunir et le seul truc qui se passe est une espèce de page Facebook où tous les gens disent des choses et discutent. Un fil de discussions qui est assez anxiogène parce qu'il y a des gens qui le voyait une fois tous les quinze ans et c'est difficile quand on est proche d'assister à ça parce qu'il y a une espèce de déballage public de messages, de sentiments profonds et d'indignation et...C'est très impudique, et il y a beaucoup de commentaires déplacés. Moi je sais que j'ai eu beaucoup de mal à m'exprimer sur ce fil parce que ce n'est pas quelque chose qu'on a envie d'étaler sur la voie publique. Donc j'ai appelé les amis proches qu'on avait en commun. Au collège, on était un peu la bande des trois. On s'est appelés et on a parlé trois heures et ça nous a fait du bien.

Ce qui s'est passé, c'est que l'on n'a pas eu le droit d'assister à l'enterrement. On était en plein confinement. Ils n'étaient qu'une dizaine de participants. Mais ce qu'ils ont fait c'est un Facebook live de la cérémonie et autant vous dire que c'est quelque chose de pas agréable. Moi, j'ai pas tenu, je vous avoue. Concrètement on voit les gens tristes, on n'est pas là et j'ai été plongé dans une espèce de sentiment de voyeurisme, pas agréable, un peu morbide. Un enterrement c'est fait pour être là, s'épauler, et là on est juste comme voyant comme si on observait la tristesse des autres.

Et le problème sur ce Facebook live, des gens mettent des messages parce que le principe du live c'est qu'on commente. Lire les messages que les gens envoyaient, c'était au-dessus de mes forces. Et pourtant j'aurais aimé être là pour sa femme, sa famille mais là, ces messages intempestifs...

Mais j'aurais préféré sans commentaires, nous laisser juste spectateur, bien que...

C'est pas un plan fixe avec une caméra professionnelle, c'est quelqu'un qui a pris son téléphone et qui a fait un Facebook live donc j'imagine que pour la personne qui fait ça, ça ne doit pas être très évident non plus.

Il me semble que c'est des amis à lui qui ont récupéré son Facebook, les parents étaient trop terrassés par la tristesse pour faire quoi que ce soit et s'en occuper.

Ça s'est passé rapidement parce qu'entre le moment de sa mort et le moment où il y a eu ça, il s'est peut-être passé trois jours. Moi, j'ai un peu écourté l'enterrement. Je trouve que c'est difficile de faire son deuil. Je sais que plusieurs semaines après et même encore parfois aujourd'hui, je me dis « tiens je devrais lui envoyer un message, je devrais l'appeler ». Le fait de ne pas avoir d'enterrement rend difficile le deuil. Le confinement a fait que ... Ensuite, on a dit, « mais après le confinement, on va se réunir et boire des pots », mais en fait, quand il n'y a pas la personne qui nous réunit on ne le fait pas...

Les obsèques numérisées qu'on présente comme la panacée, il y en a peut-être qui ont apprécié parce que c'est mieux que rien. Moi je trouve que c'est quelque chose que les

services funéraires devraient proposer mais avec un plan large et aux gens de décider s'ils veulent mettre des messages ou pas. Là, ça faisait un peu enterrement sponsorisé par Facebook, ce n'est pas très agréable. Alors qu'on a envie dans ces moments-là d'avoir quelque chose d'assez neutre ».

Ce témoignage, bien que réduit ici à un long extrait, est riche de considérations qui nous sont précieuses sur plusieurs points, même si ceux-ci ne concernent pas directement l'objet de notre étude :

- La fatigue, le stress intense dont peu de professionnels consentent à parler.
- La solitude dans le travail funéraire
- La saturation du système hospitalier dans certaines régions qui engendre une perte de chance
- Les conditions restreintes dans lesquelles ont dû se dérouler les obsèques, même quand il s'agit de quelqu'un du monde funéraire
- L'importance de l'usage des réseaux sociaux dans les échanges des 30-40 ans, leur impudeur et leur étrangeté dans le cadre d'un décès
- Le malaise inhérent aux obsèques (mal) numérisées
- La difficulté à penser un hommage à distance du décès

Ces deux derniers points ont aussi souvent été évoqués par des proches ou des professionnels écoutés dans cette enquête.

La proposition de captation numérique des obsèques réduites à une présence congrue des très proches qui a connu lors du premier confinement une publicité et un succès jamais vus auparavant, ne peut être confondue avec une participation active et effective aux funérailles. Tous nos interlocuteurs l'ont formulé.

Il ne s'agit pas pour autant de refuser d'intégrer des outils nouveaux, dans une attitude dogmatique et figée : « *Il faut vivre avec son temps* », nous confie cette femme âgée de 93 ans, « *mais qu'au moins ce soit beau, pratique et respectueux !* »¹⁴. « *Internet fait aujourd'hui partie de la sphère publique et constitue peut-être la principale forme de vie publique transnationale* », comme l'indique très justement la philosophe Judith Butler. « *Nous pourrions donc expérimenter de nouvelles formes, locales et numériques, de deuil, afin de rester humains, c'est-à-dire sensibles à la question de la vie et de la perte* »¹⁵. Plusieurs sites s'y essayent avec succès, notamment pour partager condoléances et douleurs du deuil.

Il y a eu moins de secondes funérailles ou de rites différés qu'escomptés. Mais ne serait-ce pas au milieu funéraire de le proposer aux familles ? Ou aux communes d'être attentives aux attentes sociales de commémoration, puisque les dirigeants de l'état français - dans le déni de ses propres défunts - ne se montrent

¹⁴ Précisons que beaucoup de personnes âgées que nous avons interrogées pour cette étude étaient connectées et actives sur des réseaux sociaux qui leur ont d'ailleurs permis de rejoindre des actions collectives portées par des associations, dont la nôtre, *Questionner Autrement le Soin*.

¹⁵ Judith Butler, Interview, *Le Monde* du 21 mai 2021

pas capables (à la différence de très nombreux pays¹⁶) d'organiser un hommage national ? Participer à une activité rituelle autour de la mort, c'est pour chaque individu être intégré à une action qui met en branle tout un groupe et où chacun se trouve impliqué dans l'histoire de tous. Il faut là aussi, d'une certaine manière, un maître de cérémonie, qui ne laisse pas ceux qui sont les plus en souffrance organiser à distance cet événement symbolique qui fédère.

Le traitement politique de la pandémie de SARS-CoV-2 a empêché d'honorer collectivement les morts, privant les endeuillés de représentations partagées, de solidarités effectives qui ré-affirment habituellement le lien social. La suspension des cérémonies initiales, ou leur privatisation dans un confinement physique et symbolique avec très peu de participants, auront sans doute des effets sociétaux à moyen et long terme, en abrasant la dimension "communielle" du social comme le formulait Georges Bataille.

Le monde funéraire nous semble avoir toute sa place dans ce qu'il reste à inventer pour faire valoir à nouveau une éthique des relations et une logique symbolique si malmenées depuis deux ans sous prétexte d'une efficacité pragmatique ne prenant en compte que les seuls repères techniques et biologiques.

Préconisations

Au terme de cette présentation de résultats d'une étude qui s'est révélée passionnante, nous nous risquons à quelques recommandations. Listées ci-dessous, elles impliquent de poursuivre les échanges avec l'ensemble de la profession que nous remercions pour son engagement et sa confiance.

- Penser en équipe la protection de la santé collective
- Revoir les protocoles contraires à une éthique du bien-faire
- Organiser des séances-bilans des efforts accomplis depuis deux ans par les équipes
- Prendre la mesure de la souffrance des personnels contraints à des pratiques qu'ils pourraient réprouver
- Valoriser, plutôt que l'obéissance aux règles, l'inventivité, l'engagement, la capacité à prendre des décisions responsables en accord avec le respect de la dignité des personnes vivantes ou défunt
- Promouvoir dans les équipes un ' do it yourself ' collectif qui dynamise le courage de faire ensemble au mieux
- Pouvoir réfléchir aux définitions changeantes et controversées des notions de risque, de sécurité et de liberté
- Se manifester auprès des familles endeuillées, même à distance, par un courrier ou un autre geste de compassion

¹⁶ Ainsi, les Etats-Unis, où le gouvernement américain, le Sénat et le Parlement ont participé le 14 décembre 2021 à une cérémonie de recueillement devant le Capitole, en mémoire des 800 000 victimes du Covid-19 aux USA depuis le début de la pandémie.

- Prendre au sérieux la colère de certaines familles, et ce qu'elle porte de sursaut éthique, plutôt que de se satisfaire de la seule compliance des nombreux proches qui ne se sont pas indignés et qui semblent avoir tout accepté des contraintes imposées

PS : Nous tenons à la disposition de nos lecteurs une bibliographie complémentaire